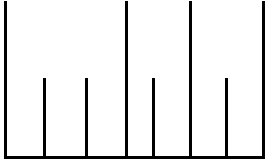
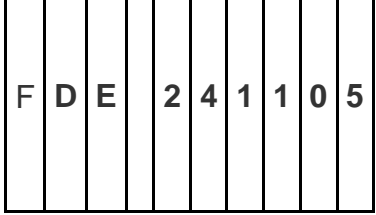


M.E.N.R.S.	FICHE DESCRIPTIVE DE L'EMPLOI	O.N.E.F
-------------------	--	----------------

 	<p>INTITULE DE L'EMPLOI</p> <p>CHARPENTIER D'OUVRAGES EN BOIS</p>	<p>SECTEUR : GENIE CIVIL</p> <p>DOMAINE : BATIMENT</p> <p>CORPS DE METIER : CHARPENTIER</p>
--	---	--

1 - DEFINITION SYNTHETIQUE DE L'EMPLOI

Sous le contrôle du Chef d'atelier et aidé par une équipe de manœuvre, le Charpentier est chargé d'EFFECTUER LE TRACÉ, LA FABRICATION ET LA POSE DES OUVRAGES DE CHARPENTES EN BOIS.

Ainsi, pour accomplir ses tâches, il doit :

- .. être robuste, vigoureux, résistant ;
- .. être persévérant et patient ;
- .. être vigilant au respect des conditions de sécurité dans la conduite des outils et engins de levage.

2 - DESCRIPTION DES ACTIVITES

Dans la réalisation de sa fonction, il est appelé à :

- .. effectuer des tâches de fabrication en atelier ;
- .. effectuer des tâches de pose sur chantier ;
- .. réaliser les ouvrages industrialisés en lamellé-collé ;
- .. superviser le travail des manœuvres et répartir les tâches de façonnage et de montage entre les compagnons.

3 - MATERIELS SPECIFIQUES A L'EMPLOI

Plans généraux, plans de détail, feuille de devis descriptif et quantitatif, mètre métallique, craie, règle droite, crayon, fil à plomb, poutre, limon, chevron, engins de levage, équerre, machine à bois.

4 - REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL

Activités intrinsèques

Prise de connaissance de l'ouvrage, fabrication en atelier, montage et levage sur chantier : 80%

Encadrement de l'équipe : 10%

Activités de liaison

Relations hiérarchiques et fonctionnelles : 10%

5 - CONDITION DE TRAVAIL

Durée : 8 heures par jour

Efforts physiques

- .. Activités en position debout, parfois inconfortable ;
- .. Déplacements continuels et manutention des bois.

Risques d'accident de travail

Blessures, chute, fracture, vacillements et risque de tomber.

Risques de maladies professionnelles

Fatigue, vertige, allergies.

Ambiance de travail

- .. Travail en hauteur et nécessitant la manutention de pièces lourdes.
- .. Travail de pose exposé aux intempéries.

6 - EXIGENCES DE CONNAISSANCES

Connaissance de base

- Expression écrite et orale

La compréhension des langues étrangères (française et anglaise) est indispensable pour l'interprétation des documents (plans, schémas, descriptifs) et manuels d'ouvrage.

La capacité d'expression écrite lui permet d'effectuer un relevé de chantier et de reporter sur le plan les informations prises (mesures exactes, défaut de niveau, ...).

La capacité d'expression orale est utile pour échanger des informations avec le supérieur hiérarchique sur les caractéristiques de l'ouvrage et la demande du client.

- Niveau scientifique

Le charpentier doit être capable d'appliquer sa connaissance en dessin géométrique et technique (traçage d'épure, sur pièces ou sur gabarit).

Connaissances théoriques

- “ Connaissance des types de charpentes (traditionnelle, industrialisée, en lamellé – collé) ;
- “ Connaissance des conventions (signes d'établissement et repères des coupes).

Compétences professionnelles

- “ Maîtrise de la technique de charpentes (traditionnelle, industrialisée, en lamellé – collé) ;
- “ Maîtrise du traçage d'épure (tracé sur le sol en grandeur réelle) ;
- “ Capacité d'interprétation des documents (plans généraux, plans de détail, devis descriptif et quantitatif) ;
- “ Maîtrise de la technique d'assemblage et de montage.

7 - EXIGENCES DES RESPONSABILITES ET LIAISONS

Marges d'autonomie et de décision

Elles sont relatives aux délais de réalisation et aux principales caractéristiques de l'ouvrage. Le Charpentier définit lui-même certaines données (types d'assemblages, ordre de succession des opérations de montage).

Responsabilités hiérarchiques

Le charpentier reçoit les informations émanant du supérieur hiérarchique sur les caractéristiques de l'ouvrage. Il est en relation au Chef d'atelier et au bureau d'études pour les problèmes de conception, au Chef de chantier pour les problèmes de montage sur chantier et avec les autres corps d'état (menuisier, conducteur d'engin de levage) en vue d'échanger des informations techniques sur le chantier.

Responsabilités techniques et économiques

Le Charpentier est responsable de la réalisation, de la qualité d'exécution des travaux, de la rentabilité de l'entreprise et de la durée de vie de l'ouvrage (longévité).

Responsabilités humaines et sociales

- “ Le charpentier participe au maintien de la bonne relation entre l'équipe ;
- “ Il donne satisfaction aux besoins du client. en veillant à la conformité de la commande ;
- “ Il encadre son équipe dans l'exécution de l'ouvrage et aide à la formation sur le tas des apprentis.

8 - CONDITIONS D'ACCES

Accès direct

Avec un CAP de Charpentier acquis en milieu scolaire ou en apprentissage.

Accès indirect (promotion interne)

A partir d'un emploi de Menuisier et évaluation du supérieur hiérarchique.

9 – PERSPECTIVES DE CARRIERE

Possibilités d'accès aux emplois de Chef de chantier, Chef d'atelier, technicien de bureau d'études avec perfectionnement auprès d'organismes professionnels.